En Direct réglementaire

Médecins

Contacts :
+ Rapide : par courriel depuis votre espace « amelipro »

Par tél : 03 80 59 37 59 -du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Par courrier : Assurance maladie de la Côte d'Or -CS 34548-21045 DIJON cedex

DATE : 4 JUILLET 2019
REFERENCE : ARTICLES L 441- 6 ET L 461- 5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE

Certificat médical AT/MP - consignes de remplissage

Certificat médical AT/ MP

- Quand vous utilisez le téléservice, par défaut, c'est l'accident du travail qui est sélectionné, **pensez à choisir la maladie professionnelle si votre patient est concerné.**

- Face au nombre important de contentieux introduits par les employeurs, nous vous informons que nous retournons désormais systématiquement aux assurés, les certificats médicaux AT/MP qui ne précisent pas **la nature, le siège et la latéralité des blessures** médicalement constatées.
  - ***Exemple : fracture du cubitus droit.***

Nous vous remercions de votre vigilance quant au bon remplissage de ce certificat.

Plus facile, plus rapide, plus simple, plus sécurisé, utilisez le téléservice !

DE VRAIS + AU QUOTIDIEN

- Vos **données** administratives et celles de votre patient sont **automatiquement inscrites sur la prescription**
- Dématérialisation de tous les types de prescription : demande initiale, prolongation, finale ou rechute
- Accès au service également dans votre **logiciel de gestion de cabinet** (si votre éditeur le propose)

LES SERVICES, MODE D'EMPLOI

- Connectez-vous sur le portail **amelipro** en utilisant votre **carte CPS**
- Identifiez votre patient avec sa carte Vitale pour créer un certificat médical d'Accident du travail ou Maladie professionnelle dans la **section « Services patients »**
- Remplissez les informations nécessaires à la création du certificat et transmettez à l'Assurance Maladie
- **Imprimez un exemplaire** pour l'employeur de votre patient en cas d'arrêt de travail

Directeur de la publication : Yvan Petraszko
Rédaction : Sous-direction professionnels de santé / établissements
Cpam de la Côte-d'Or – CS 34548 – 21045 Dijon Cedex